



Manifestation du 16 Juillet 2010 à Washington L'opposition gabonaise sacrifiée à la pratique de la rancune et à la culture de la division comme instruments de conquête du pouvoir

Sous de faux prétextes de la « légitimation démocratique », une certaine classe d'individus lie inextricablement incitation à la haine ethnique et débat politique. En dépit de l'existence, dans notre pays, de dispositions visant à réprimer ce type de comportements, ces « opposants politiques » - la formule est certainement trop noble pour s'appliquer à ce cas de figure - faute de pouvoir proposer une alternative sérieuse à l'action gouvernementale impulsée par le Président de la République Ali Bongo Ondimba; mais surtout, prisonniers de leurs propres turpitudes et incapables de transcender le ressentiment né de leur débâcle politique à l'issue des élections d'août 2009, propagent explicitement la haine et la division à travers un discours récurrent d'exclusion et d'hostilité. Et, fatalement, n'ayant plus le courage de se confronter à la population gabonaise, seule détentrice de la légitimité dont ils se réclament et qui, de plus en plus, réprovoque leurs méthodes, ils tentent à présent d'exporter leurs forfaitures vers des puissances étrangères, en violation flagrante du principe de souveraineté des institutions du pays qu'ils prétendent défendre. Ceux qui les suivent dans ces démarches hasardeuses pensent sans doute être dans leur bon droit, ou dans l'exercice légitime de leurs libertés politiques. Cependant, l'histoire nous montre chaque jour que c'est de cette manière que, stupidement, des Gabonais sont tombés dans des pièges grossiers tendus par ceux qui ont choisi le déni de démocratie comme unique mode d'expression politique et moyen de s'attirer les faveurs du camp qu'ils sont censés combattre. Avec eux, la trahison n'est jamais bien loin. Leur activisme immodéré, désespérément bête et méchant cesse dès lors qu'ils peuvent savourer un petit moment de confort personnel : poste ministériel ; mesures financières individuelles... Ce ne sont pas les exemples qui manquent, mais « la masse moutonne » a la mémoire courte. Jamais elle ne s'est rendu compte que c'est toujours à elle que revient le rôle très réducteur de « dindon de la farce ». Dieu merci! Il y a des pratiques qui ne survivront pas aux réformes en cours.

Les modes d'expression des idées et des sentiments, le choix des mots et des tribunes, les moyens de sensibilisation de l'Autorité suprême révèlent, comme les habitudes culinaires ou les modes vestimentaires, les traits caractéristiques d'une Culture. Hormis la dérive notée en 1964 contre le Président Léon M'Ba, le Peuple gabonais a résolument fait du combat d'idées et de la confrontation des projets de société son *credo* pour enraciner dans la transparence les mécanismes légitimes et licites de la lutte pour le Pouvoir. Celle-ci se joue, comme dans toute démocratie, selon les règles édictées par la Constitution, les lois et les règlements en vigueur.

Si, au terme d'une élection présidentielle dont le contentieux est aujourd'hui épuisé, des esprits chagrins qui se réclament de l'opposition rêvent d'un second tour que seule leur imagination rend possible, ou se surprennent à se téléporter sept (7) ans dans le futur, en fin de mandat du Président de la République élu le 30

Août 2009, ils sont libres de chérir leurs élucubrations. Toutefois, lorsque celles-ci touchent à la souveraineté du GABON, ainsi qu'à l'intégrité morale et à la crédibilité de ses gouvernants, les citoyens lucides et responsables ont le devoir de manifester à la fois leur déception et leur inquiétude face au pèlerinage sans fin (au double sens de but et limite) des brebis égarées.

C'est la raison pour laquelle, en vertu du rôle d'instructeur et de pédagogue qui incombe à la structure politique au Pouvoir, nous, Fédération PDG de France, avons le devoir d'adresser un message républicain à quatre (4) destinataires : l'Etat Gabonais, personification juridique de la Nation ; le Parti Démocratique Gabonais (PDG), acteur politique responsable du Gouvernement de la Cité ; la Diaspora Gabonaise, plus sensible que d'autres aux tribulations des agitateurs de l'étranger ; et la Communauté internationale (Nations Unies et grandes puissances), dont le jugement influe notablement sur la reconnaissance

des Gouvernements.

Notre message à leur endroit est donc clair, net et précis : **après cinquante ans (50) d'Indépendance, le GABON a le regret de déplorer l'absence d'une opposition responsable, à en juger par l'actuelle, qui entend maladroitement manifester le 16 Juillet 2010 à Washington contre les institutions démocratiquement constituées de la République, avec des intentions de haine clairement affichées.**

En effet, à la lumière du communiqué qui nous est parvenu de Washington, tout laisse à penser qu'il s'agit d'un mouvement mené par des personnes irresponsables. Et cette irresponsabilité a de quoi inquiéter, puisqu'elle s'apparente, en tous points de vues, à un cas détachement du moi citoyen (I), lui-même, symptomatique de leur dangerosité certaine; d'autant plus que la haine ethnique ne peut raisonnablement constituer une alternative sérieuse pour le gouvernement d'une Société multiculturelle comme celle que forme le peuple gabonais (II).

(I)-Une psychose caractérisée par un détachement du moi citoyen

A l'instar des mouvements d'autres pays d'Afrique ayant quant à eux, l'excuse de l'instabilité et de la violence politique pour se légitimer, les personnes se réclamant de l'opposition au GABON ont la puérule habitude de voir le diable partout et en tous. En conséquence, le jugement de ces personnes

est profondément altéré, au point de ne plus distinguer quels comportements tombent dans l'escarcelle de leurs « droits » et lesquels autres relèvent de leurs « Devoirs ». C'est cette attitude pathologique qu'il importe de qualifier de psychose ; une inquiétante psychose caractérisée

par un détachement des individus à leur qualité de Citoyen. Or, la Citoyenneté est un statut dont jouissent toutes celles et tous ceux qui, couverts par la Nationalité d'un Etat, bénéficient de prérogatives et se soumettent à des obligations définies par la Loi. Une personne s'attaquant aux institu-

tions républicaines, sans se soucier des conséquences d'un tel acte, manifeste assurément des signes évidents d'un détachement de son moi citoyen, car elle fait fi de ses Devoirs vis-à-vis de la Puissance publique. La preuve la plus manifeste de ce détache-

ment de personnalité est l'assimilation des manifestations républicaines de lutte pour le pouvoir à une action de « libération nationale » (sic). Cependant, une observation minutieuse de la situation des prétendus opposants gabonais permet de situer avec précision les

causes de cette pathologie. Il s'agit de l'**errance sociale et politique (a)**, puis de la **haine et de la division comme instruments de compétition politique (b)**.

a)- *L'errance sociale et politique*

Obnubilés par leur soif irrésolue du pouvoir, les prétendus opposants gabonais, qui claironnent aujourd'hui aux Etats-Unis sont si détachés du sens des Responsabilités qu'ils ignorent les éléments notoires de la Société africaine, comme de toute société d'ailleurs. Aucun peuple, aucune nation ne saurait confier son destin à des individus dont on ne peut rendre précisément témoignage de leur utilité sociale dans leur Terre d'origine. On aura compris que notre propos est loin des arguties proférées contre les Institutions de la République et ceux qui les incarnent. Mais nous confessons être gênés, en

tant que compatriotes, de la vie de ces individus qui prétendent vouloir gérer demain notre Pays, et qui s'honorent d'une vie d'errants.

**Errance sociale*, car sans domicile ni assise fixes. Alors que la Démocratie a grandement ouvert ses portes depuis la promulgation de la Constitution du 26 Mars 1991 et qu'aucune excuse en peur de persécution ou d'oppression n'est admissible au GABON, nos fumeux opposants ne répondent à aucune adresse précise. Recroquevillés derrière l'éloignement du Pays, certains en viennent même à se rendre coupables d'usurpation de titre et de fonctions, alors que l'Emer-

gence a vivement besoin des filles et fils du GABON, nantis de savoirs et de savoir-faire dûment certifiés, pour se rendre utiles à la Patrie ! Comment ne pas être affligés par le triste spectacle de concitoyens qui s'entêtent à faire carrière dans l'errance, au moment où la démocratie s'enracine avec vigueur dans notre Pays ? Seuls ces âmes en peine sauront y répondre ; à moins qu'il s'agisse d'un autre mal bien plus pernicieux, qui serait l'inconstance politique.

**Errance politique*, effectivement, au regard du *Waterloo* qu'a constitué la dernière élection présidentielle, pour ces agitateurs sans densité. Non contents de

leur débâcle, voire du rejet de leur candidature, ils jouent aux valeureux incompis en exportant la lutte pour le pouvoir sur des territoires étrangers et auprès d'instances internationales qui ont une haute et unanime opinion de la gouvernance des dirigeants du GABON. Cette démarche est-elle pour autant stérile ? Non, elle ne peut l'être : toute situation de ridicule impliquant nos compatriotes est jour de deuil pour la Nation ; d'autant plus que le Peuple gabonais n'a pas une culture de pleurnichard ! Nous devons, tout simplement, constater que la rancune et la subversion constituent, de manière définitive, un instrument de compétition à l'usage des opposants gabonais.

b)- *La haine et la division comme instruments de compétition politique*

A l'instar d'autres hommes politiques, qui ont **maudit** leurs adversaires ou ceux qui ne partagent pas leurs rêves aux couleurs sombres de la haine et de l'ethnisme, le communiqué qui nous annonce la manifestation de Washington est révélateur d'une pratique désastreuse pour la Démocratie : la haine et la division. En effet, les organisateurs de

cette manifestation font partie de ceux qui ont juré de faire de l'élection présidentielle d'Août 2009 le combat de leur vie et, en conséquence, d'en vouloir à perpétuité au vainqueur. Quelles peuvent en être les raisons ? Ils les exposent, sans vergogne, d'eux-mêmes : la satiété des « 43 ans de pouvoir », des « 70 ans de règne familial » des Bongo. Où a

-t-on vu des hommes prétendument aspirants au pouvoir n'avoir pour seul programme à présenter au Peuple qu'une rancune nourrie à l'encontre d'une famille, d'un nom, d'une personne ? Est-il nécessaire de leur poser la question, lorsqu'on sait dorénavant que leur but n'est pas de se soumettre à l'empire du suffrage universel, mais plutôt de recher-

cher la sympathie du Peuple gabonais en implorant le Gouvernement d'en faire des martyres ? Naturellement, des hommes sans perspective pour leur Pays ne sauraient mériter un tel honneur, car ils ont largement démontré leur incapacité chronique à gouverner la Société multiculturelle qu'est le GABON.

(II)- Une incapacité chronique à gouverner une Société multiculturelle

A ceux qui persistaient à croire que l'opposition des rues était capable de gouverner une Société protéiforme comme le GABON, la preuve en est ici donnée. En utilisant l'expression « vrais gabonais », qu'ils soulignent au demeurant, les rédacteurs du communiqué appelant à la marche du 16 Juillet révèlent leur incurie culturelle et juridique: le **déracinement (a)** et la **méconnaissance du Droit gabonais (b)**.

La vie de pachas que mènent en occident certains Gabonais désireux de s'approprier la voix du Peuple a pour conséquence immédiate leur **Déracinement**. Eloignés, détachés, volontairement sevrés des réalités du GABON, ils s'emploient à utiliser des expressions lourdes de conséquences, à en juger par celle consistant à opposer de prétendus « faux » aux « vrais » Gabonais. On suppose qu'ils considèrent que eux seuls font partie de la seconde catégorie. Et quiconque tenterait de les persuader qu'ils sont dans l'erreur

s'expose de fait à leur furie et ce type de violences civiles regrettables que d'autres pays ont eu le malheur de vivre. On croirait entendre le son lugubre et effrayant des trompettes de « l'ivoirité » qui, on le sait maintenant, ont causé des torts irréparables à la Côte d'Ivoire. Mais, en ont-ils seulement retenu la leçon ? Doit-on, dans un tel cas, parler d'étourderie, d'irresponsabilité, ou de dédain de la Légimité républicaine, donc d'un déni caractérisé de cette démocratie à laquelle aspire légitimement le Peuple gabonais ?

**Le GABON est un Etat de droit* (Article 5, *in fine* de la Constitution)* ; autrement dit : une Société qui, outre les responsabilités qu'on ne place souvent que du côté des gouvernants, est tout autant régie par un devoir de conformité des faits et actes des citoyens aux normes collectives préétablies. La Loi fondamentale ne prescrit pas autre chose en disposant : « *Les associations, partis ou formations politiques, syndicats, sociétés, établissements d'intérêt social, ainsi que les communautés religieuses dont les activités*

« sont contraires aux lois, ou à la bonne entente des groupes ou ensembles ethniques peuvent être interdits selon les termes de la loi » (Titre préliminaire, Article premier, alinéa 13, §2)*. La stigmatisation systématique des hommes et des femmes qui dirigent le Gabon, du seul fait de leur ascendance familiale, est de nature à rendre effectives ces dispositions à l'encontre de mouvements anticonstitutionnels, où qu'ils sévissent. L'incitation des Gabonais à la haine ethnique et à la subversion par des tentatives de déstabilisation des Institutions gabonaises à partir de l'extérieur pourrait être aussi réprimée par le Droit gabonais. Car « **Tout acte de discrimination raciale, ethnique ou religieuse, de même que toute propagande régionaliste pouvant porter atteinte à la sécurité intérieure ou extérieure de l'Etat ou à l'intégrité de la République sont punis par la loi** »

(Article premier, alinéa 13, in fine)*. Rappeler ces normes et leur impérieuse effectivité aux

partenaires internationaux du GABON participe à l'expression de sa Souveraineté. Il est donc inadmissible que les Pays étrangers donnent l'opportunité à des esprits chagrins de porter atteinte à l'image extérieure de notre Nation, dans la mesure où les associations politiques ne sont pas au-dessus du Droit national.

***Les partis politiques sont soumis au respect de la Légimité républicaine.** Comme le prescrit la Constitution en son Article 6, alinéa 1, en effet, « [les] **partis et les groupements politiques concourent à l'expression du suffrage. Ils se forment et exercent leur activité librement, dans le cadre fixé par la loi, selon les principes du multipartisme. Ils doivent respecter la Constitution et les lois de la République** ».

Chaque citoyen est ainsi heureux d'exercer sa liberté et d'en jouir sans entraves illicites. car la démocratie n'est pas synonyme d'anarchie. L'organisation de la marche et de la manifestation des militants se réclamant de l'Union

du peuple gabonais (UPG) et de la nébuleuse appelée « Bongo-doit-partir (BDP) » le 16 Juillet aux Etats-Unis participe, non pas à l'application des principes de la démocratie pluraliste, mais plutôt à l'anarchie. Puisse chacun – Autorité, Citoyen, Communauté internationale – assumer ses responsabilités suite à la dérive en incitation à la violence orchestrée par certains hommes politiques !

La Fédération PDG France, pour sa part, assume son rôle pédagogique en attirant l'attention de l'opinion publique nationale et internationale sur les comportements irresponsables de l'opposition gabonaise. Elle estime qu'une telle dérive nécessite une offensive culturelle en matière d'instruction civique.

Gabonaises, Gabonais, amis de la République, la citoyenneté est en panne au GABON. Pendant que certains jouent le rôle affreux de discréditer les Institutions démocratiques que nous avons installées après la victoire du 30 Août

2009, ils considèrent comme « **riz-pain-sel** » ces femmes et hommes dévoués, qui aident le Peuple gabonais à lutter contre la pauvreté, la maladie et les menaces climatiques. Nous-nous félicitons néanmoins de la publication du message des organisateurs de la manifestation de Washington. Elle donne, près d'un an après l'accession de Son Excellence Monsieur Ali BONGO ONDIMBA à la magistrature suprême, l'heureuse opportunité d'affirmer la restauration de l'Autorité de l'Etat en adressant une réponse de fermeté à ces citoyens qui ont décidé d'endosser l'habit d'opposants errants et de renégats. Naturellement, le GABON n'a pas attendu l'hystérie des mauvais-perdants pour poursuivre les réformes qu'exige tout Etat confronté aux défis de l'industrialisation et de la Globalisation. Ainsi, depuis son élection, le Président de la République, Chef de l'Etat est au cœur de l'action. Et le Gabon avancera avec ou sans ses mauvais fils.

Les réformes engagées par le Président Ali Bongo Ondimba : un passage obligé vers l'Émergence du Gabon

Au moment de l'annonce des différentes réformes engagées par le Président de la République Gabonaise, l'ensemble de la classe politique, « grandes figures de l'opposition » comprises, a salué le courage et le bienfondé de celles-ci. Ce sont ces mêmes réformes qui sont en train d'être mises en place aujourd'hui. Et le citoyen gabonais, conscient des changements qui s'opèrent actuellement dans notre pays, ne peut pas comprendre les errements d'une certaine classe politique qui s'obstine à les présenter comme une forme de régression. Au regard du rappel qui suit, ces réformes ont mis fin aux privilèges injustifiés et à l'impunité de certains irresponsables bien connus du Gabon. Est-ce donc cela qui justifie la haine inexplicable de certains compatriotes ? Qu'à cela ne tienne, nous tenons à faire un bref rappel de certaines desdites réformes, afin de permettre à tous de mesurer leur bienfondé.

1-Réalisation d'audits externe et interne aux fins de Réformer l'Etat, avec cette conséquence qu'est le démantèlement de fonctionnaires et salariés fantômes. Les mauvaises langues peuvent toujours y voire une prétendue « **chasse aux sorcières** ». Mais ils auront bien du mal à convaincre les Gabonais du fondement de cette prise de position ; surtout quand on sait que suite à cette opération, l'Etat gabonais a considérablement diminué la masse salariale de la fonction publique. Les chiffres officiels, sur cette question, annoncent près de 6000 emplois fictifs découverts ; ce qui faisait un manque à gagner de plus de 5 mil-

liards de Franc CFA par an.

On comprend parfaitement que ceux qui ont bénéficié de ces malversations se plaignent. Mais le Gabon, à ce niveau, avait besoin d'assainissement !

2-Décision de transformer le bois gabonais sur place, avec d'importantes plus-values en termes de produits manufacturés et de main-d'œuvre locale. Nous avons passé beaucoup de temps à fustiger le fait que nos matières premières, jusqu'ici vendues en l'état à l'étranger ne permettaient ni un réel développement économique du pays, ni un véritable développement humain.

Comment comprendre que cette décision qui tombe à point nommé ne satisfasse pas ceux qui se positionnent comme détracteurs de l'action gouvernementale aujourd'hui ?

3- Programmation d'un plan de construction de 5 000 logements sociaux : une réforme également accueillie avec enthousiasme par l'ensemble des populations gabonaises. Ceci est d'ailleurs compréhensible dans la mesure où les questions liées au logement des Gabonais constituaient, jusqu'ici, un problème majeur pour les populations ; et que la politique du Chef de l'Etat préconise d'atteindre l'objectif

une famille égale un toit.

Comment s'expliquer qu'on veuille nous faire croire aujourd'hui qu'une telle politique ne soit pas propice à l'épanouissement des populations gabonaises ?

4- La mise en valeur des parcs nationaux comme aiguillon d'une industrie touristique de pointe. Le Gabon recèle des atouts touristiques indéniables. Et le développement du tourisme, de l'écotourisme, est une promesse de croissance économique exponentielle ; avec un volume de création d'emploi évalué, dans un premier temps, à plus de 3000 nouvelles entrées dans la vie

relativement proche.

Que reprocher à une telle mesure qui permet au Gabon, non seulement de participer à l'effort mondial de préservation de la planète ; mais aussi d'offrir à sa postérité la garantie de venir au monde dans un pays où il fait bon vivre ?

5- Prodigieux programme de recherche en faveur du développement des énergies renouvelables. Cette mesure permettra de sauvegarder notre écosystème et de doter le GABON de capacités énergétiques à la hauteur de ses besoins en industries lourdes. Il s'agit ici d'une question de bon sens, dans la mesure où la politique de développement des nouvelles autorités gabonaises vise le développement optimal du pays.

D'un autre côté, elle offre des pistes intéressantes de réflexion

sur l'équipement des zones rurales en eau et en électricité.

Comment peut-on juger une telle réforme non appropriée, alors même que celles-ci apporteront un bien être certain à nos populations rurales ?

6- Revitalisation des instruments de gouvernance politique et économique dans un environnement de crise hautement compétitif... Le développement économique et social du Gabon nécessite l'encadrement d'un État fort, capable de maintenir le pays dans la paix et a sécurité ; une condition indissociable des besoins en développement auxquels tous aspirent. La réforme du code d'attribution des marchés public y occupe une place prépondérante.

7- La création de diverses agences telles :

L'Agence des Grands Travaux (AGT). Son rôle est de définir les cahiers de charges, de contrôler le respect de ces derniers et de suivre en temps réel l'exécution des travaux. Celle-ci est dotée d'un budget précis qui évite la négociation périodique des attributions budgétaires, susceptibles d'occasionner des retards dans l'accomplissement des tâches.

L'Agence Gabonaise d'Etudes et d'Observations Spatiales (AGEOS). Elle permet au Gabon, non seulement de se positionner comme leader des applications spatiales en région CEMAC ; mais aussi et surtout d'exploiter sa position géographique stratégique (sur l'équateur) dans le cadre du contrôle des opérations internationales de lancement des satellites. Cette structure de haute technicité entraînera la formation des jeunes

Gabonais dans des domaines scientifiques de pointe.

L'agence de régulation de l'énergie. Elle permettra de définir les normes d'exploitation et de distribution des énergies diverses et de l'eau ; et aussi la régulation de l'activité dans ce secteur.

Etc.

Il va de soi que la liste ci-dessus est loin d'être exhaustive. Mais celle-ci permet à chacun de comprendre que toutes les réformes engagées auront un impact considérable dans la création d'emplois et l'amélioration des conditions de vie des Gabonais. C'est la voie royale vers l'Émergence du Gabon, une vision que porte de tout son être le Président de la République ; et à laquelle adhère pleinement le peuple gabonais.

Le Fédérateur

Souvenez-vous en 2009 : Comme un air de déjà vu...

Un article du Site officiel du PDG

Ville Morte /ECHEC CONSTATE AU PREMIER JOUR DU MOUVEMENT LANCE PAR L'OPPOSITION GABONAISE

Le mot d'ordre de trois jours de ville morte, lancé par l'opposition gabonaise pour protester contre les résultats du dernier scrutin présidentiel n'a pas été suivi par les populations qui ont, allègrement, vaqué à leurs occupations comme d'habitude. Les rues, les différentes administrations et autres étalages de commerce grouillaient de monde en ce début de semaine, contrairement au mot d'ordre de ville morte de trois jours, lancé par l'opposition gabonaise en fin de semaine

dernière. Selon certains opérateurs économiques, l'opposition gabonaise se serait tout simplement trompée de cible en incitant la population à rester chez soi, alors même que le pays se remet peu à peu d'une longue période de campagne électorale où les activités ont fonctionné, pour la plupart, au ralenti. Ainsi, ne voulant pas jouer le jeu des mauvais perdants, les populations de la capitale gabonaise qui ont compris le message des autorités compétentes ont vaqué li-

brement à leurs occupations. Même ceux exerçant dans la fonction publique ont répondu présent à leurs postes de travail. On rappelle que l'opposition gabonaise qui n'arrive pas toujours à digérer son échec cuisant à la dernière élection présidentielle remportée par le candidat du Parti démocratique gabonais (PDG au pouvoir), Ali Bongo Ondimba, avait appelé la population, à une ville morte de trois jours, à compter de ce lundi, jusqu'à mercredi prochain.

J.M